

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE

CANADA MUSICAL

Revue Artistique et Littéraire

PARAISSANT

LE PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Un Morceau de Musique accompagne chaque Numero.

5a. Année, No. 10

1er. Février 1879.

A. J. BOUCHER

Editeur-Propriétaire

No. 252 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

SOMMAIRE.—Table des matières du Répertoire de l'Organiste de J. Bte. Labelle. Avis. Etat actuel de la musique en Italie, par Le Chevalier Van Elewyck. [Suite.] L'art et les artistes au Canada. Chant et musique d'Eglise. Leçons de violon. Nouvelles musicales canadiennes. Musique : El fresco, valse, par Kate Simmons. Correspondance parisienne. Correspondance belge. Vie anecdotique de Paganini. [Suite.] Répertoire de l'Organiste de J. Bte. Labelle. Abonnements reçus dans le cours du mois. C. J. Craig, accordeur et réparateur de pianos. Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de chœurs pour le mois de Février-Mars. Ecrin Musical des pensionnats.

Abonnement: \$1.00 par an, payable d'avance. 10cts. le numero separe.

Imprimé par J. B. LAFLANTE 30 Rue, St. Gabriel, Montréal.

TABLE DES MATIERES

D U

RÉPERTOIRE DE L'ORGANISTE,

D E

J. BTE. LABELLE,

EDITÉ PAR

A. J. BOUCHER, Rue Notre-Dame. Montréal.

ASPERSION DE L'EAU BENITE.

	Page.
Asperges me,	1
Vidi Aquam,	3

MESSES.

Messe Royale,	5
Messe du second ton,	14
Messe des Fêtes de seconde classe,	24
Messe des Anges,	37
Messe de la Ste. Vierge,	50
Messe du sixième ton,	62
Messe du temps Pascal,	71
Messe des Dimanches pendant l'année,	77
Messe de l'Avent et du Carême,	90
Messe des morts	183

INTROÏTS.

Pour la Fête-Dieu,	93
" la Toussaint,	94
" la Sainte Famille,	94
" Ste. Anne,	94
" l'Assomption de la B. V. M.,	94
" l'Ascension de N. S.	96
" la Pentecote,	98
" Pâques,	100
" Noël,	102
" la fête de St. Joseph,	104
" les messes de la Ste. Vierge,	106

PROSES.

Victimes paschali laudes,	108
Lauda Sion,	110
Veni Sancte Spiritus,	114

Hymnes, Psaumes, Antiennes, Versets, etc.

Ad œenam Agni providi,	175
Adeste fideles,	178
Ad Jesum accurrite,	168 et 174
Adoro te devote,	142
Ad regias Agni dapes,	167
Æterne Rex,	159 et 164
Alma Redemptoris,	138
A solis ortus,	131
Aspice ut Verbum,	150
Auctor beate,	140
Audi, benigne conditor,	133 et 134
Ave, maris stella,	161 et 164
Ave Regina,	165
Ave Verum,	156
Benedicamus Domino,	113
Bone Pastor,	130
Christa Sanctorum,	127
Cœlestis Agni nuptias,	132
Cœlestis urbs Jerusalem,	135
Creator Alme siderum,	138
Cruclis Herodes,	128
Custodes hominum,	170
Da pacem,	146
Decora lux,	116
Deus in adjutorium meum,	127
Deus tuorum militum,	186
Dies iræ,	117
Dixit Dominus,	155
Domare cordis impetus,	

	Page.
Ecce Panis Angelorum,	113
Egregie Doctor,	148
Exiit Sion filice,	140
Exultet orbis,	124
Festivis resonant,	128
Fortem virili pectore,	127
Gentis Polonæ gloria,	132
Gloriam sacrae,	130
Inviolata,	169
Iste Confessor,	130 et 131
Jam sol recedit,	144
Jesu corona virginum,	127
Jesu dulcis memoria,	123
Jesu nostra redemptio,	123 et 129
Jesu Redemptor,	136
Libera me, Domine,	187
Lucis Creator,	122
Lustra sex,	144
Martyr Dei,	127 et 129
Martine celebri,	128
Merentes oculi,	128
Miris modis,	147
Miserere,	121
O filii et filice,	176
O gloriosa Domina,	155
O lux beata Trinitas,	144
Omni die,	171
O par ingenito,	128
O quot undis lacrymarum,	149
O Roma felix,	174
O Salutaris,	167 et 174
O Sanctissima,	176
O vere digna,	142
Pange lingua,	144
Panis angelicus,	168
Pater superni luminis,	151
Perditi quondam,	130
Placare Christe,	152
Proclora custos virginum,	152
Quicumque Christum,	123
Regali solis,	150
Regina cœli,	162
Regis superni,	127
Rex gloriose,	125 et 126
Rorate cœli,	179
Sacris solemnibus,	168
Sæpudum Christi,	131
Salutis æternæ,	151
Salutis humanæ,	114
Salve Regina,	163
Salvete flores,	142
Sanctorum meritis,	128
Stabat Mater,	153
Tantum Ergo,	170, 171 et 172
Te deprecante,	152
Te Deum,	182
Te Joseph,	128
Te lucis ante terminum,	123
Te splendor ad virtus,	153
Tibi Christe splendor,	149
Tota pulchra es, Maria,	166
Tristes erant apostoli,	125
Ut queant laxis,	131
Veni Creator spiritus,	143
Verbum supernum,	167
Verbum virginis,	128
Vexilla regis prodeunt,	141
Votis Pater annuit,	177

L'unique dépôt du **REPERTOIRE DE L'ORGANISTE** de J. Bte. Labelle est chez l'Éditeur A. J. BOUCHER, rue Notre-Dame, Montréal.

Prix du **REPERTOIRE** complet, et relié, \$6.00 net, *comptant*,—plus les frais de port.

Le Canada Musical.

VOL 5.]

MONTREAL, 1^{ER} FÉVRIER 1879.

[No 10

AVIS.

Nous prions instamment nos quelques abonnées retardataires de nous faire tenir, sans délai, le faible montant de leur souscription annuelle au "Canada Musical," échue depuis plusieurs mois. C'est une tardive justice qu'ils ne doivent pas différer plus longtemps de nous rendre.

ÉTAT ACTUEL

DE LA

MUSIQUE EN ITALIE

PAR

Le Chevalier VAN ELEWYCK,

Docteur de l'Université Catholique de Louvain,
Maître de Chapelle de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain,
Secrétaire du Congrès international de musique sacrée de Belgique.

—:0:—

(Suite)

VILLE DE ROME.

—:0:—

I.

A Rome, Monsieur le Ministre, je me suis, pour ainsi dire, exclusivement occupé de musique religieuse et seulement au point de vue de la pratique. J'ai jugé inutile de parcourir des bibliothèques dont les parties accessibles au public ont été cent fois décrites par les musicologues. D'autre part, l'histoire de la musique à Rome est connue de tous les savants. Je ne me suis donc enquis que de l'exécution et de la régularité plus ou moins ponctuelle avec laquelle on se soumet, dans les maîtrises romaines, aux prescriptions de la liturgie et aux désirs que l'on sait être ceux du Souverain Pontife. J'ai entendu la musique dans les Basiliques de Saint-Pierre du Vatican, de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie Majeure, dans une trentaine d'églises de tout genre, depuis le magnifique temple du Gesù jusqu'à de petites paroisses.

J'aurai à parler du plain-chant, de l'orgue et de la musique chorale.

Absence complète d'unité dans le plain-chant, multiplicité d'éditions, accompagnements d'orgue très-divers, mais presque tous fort incorrects, voilà le résumé fidèle de l'état actuel des choses à Rome.

Tout plain-chantiste sait qu'on peut exécuter les sublimes mélodies du rituel de deux manières différentes : ou bien à l'allemande, en chantant lentement, gravement, en appuyant sur le son des voyelles et, partant, sur leur valeur dans l'échelle de la gamme diatonique ; ou bien à l'italienne, ce qui est indubitablement l'ancienne tradition de l'Eglise. La deuxième manière permet la note d'agrément, le supplément d'ornementation et exige une grande force de rythme dans l'articulation de la consonne. On

ne pratique à Rome ni l'une ni l'autre de ces méthodes. Dans mainte église de second rang on ne semble pas même se douter de l'existence de deux systèmes.

L'accompagnement d'orgue laisse non moins à désirer. Le style des organistes est léger dans leurs préludes et improvisations ; on dirait qu'ils prennent plaisir à faire entendre des motifs profanes. Ajoutons que la plupart d'entre eux n'ont pas fait d'études sérieuses. Ce sont, dans les églises desservies par des religieux, des membres de l'ordre ou de la congrégation, auxquels aucun maître compétent n'a enseigné les vrais principes.

Comme valeur instrumentale, les orgues sont fort incomplètes. Les Italiens ignorent les progrès réalisés en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne depuis un demi-siècle. Les jeux dits de fonds, sont insuffisants. On y emploie exclusivement les anciens registres de mutation et de fourniture, lesquels donnent à la sonorité le caractère nasillard du *cornet* ou le son strident du *plein-jeu*. Mais ces registres manquent absolument des effets graves et mélodieux qui caractérisent la musique religieuse, et de la variété de timbre et d'harmonie dont s'est enrichie la facture moderne. Le nombre des claviers est minime. Les pédales séparées, à double gamme complète, sont inconnues.

J'ai eu le bonheur de voir, un jour, à Paris, dans le cabinet d'études du plus grand facteur de notre siècle, un plan, travaillé pendant de longues années, pour doter Saint-Pierre du Vatican d'un orgue monumental, gigantesque, digne des immenses proportions de ce temple. Le plan a été conçu par pur amour de l'art et ne sortira peut-être jamais du cabinet où il a été élaboré. Que de fois cet hiver, en écoutant dans la Basilique Vaticane les accords des petites orgues portatives qu'on y emploie, ai-je pensé à la belle conception de M. Aristide Cavallé-Coll. Son œuvre serait le complément naturel des splendeurs que le Bramante, Raphaël et Michel-Ange y ont accumulés. En matière d'art, Monsieur le Ministre, il n'y a pas de frontières, et ce n'est pas parce qu'un compatriote ne l'a pas imaginé que je me dispenserai de louer l'admirable projet de M. Cavallé!

J'arrive au chant d'ensemble dans les basiliques.

J'ai eu l'honneur de le dire à deux grands maîtres de chapelle de Rome, je comprends pourquoi, à notre époque, les Belges n'ont plus cette vive admiration que nos parents professaient pour les chœurs des maîtrises italiennes et, notamment, pour ceux de la ville éternelle. Qu'à de progrès sous le rapport du chant sans accompagnement ont été réalisés en Belgique depuis une quarantaine d'années ! En 1830, nous ne possédions pas trois Sociétés de chœurs. Peu après cette date, M.M. de Marnelle et Lintermans, à Bruxelles, Louis de Clercq, à Gand, les chevaliers de Burbure, à Termonde, se mettaient à l'œuvre pour créer des Sociétés chorales, et aujourd'hui notre chère Patrie en compte plus qu'elle n'a de clochers de paroisses ! Certes, nos chœurs à voix d'hommes seules ne conviendront jamais pour l'interprétation du contrepoint ecclésiastique, dont les parties de soprani et d'alti constituent des éléments virtuels. Mais l'expression, la justesse, l'aplomb, l'ensemble, l'antithèse des effets ont fait des progrès inespérés en Belgique. Il ne serait plus possible, aujourd'hui, à un directeur belge d'entendre les chœurs d'Italie sans recevoir, au premier abord, une impression de désappointement. Et cette impression est plus forte encore, parce que nous n'exécutons presque jamais le contrepoint palestrinien dont les traditions sont perdues dans nos contrées depuis un siècle. Or, la musique *Alla Capella* a, elle aussi, ses effets de couleur expressive, mais totalement différents de ceux de la transition moderne.

A Rome, les traditions anciennes de l'interprétation du style diatonique existent encore, mais affaiblies. J'ai été étonné de la louture des mouvements imposés dans le chant des fugues. De plus, une chose défectueuse à tous égards, est la disposition indiquée aux chanteurs dans les tribunes. En général, ces tribunes sont élevées au chœur dans une partie latérale d'où le son ne peut se propager d'une manière ample et soutenue. Il en résulte des effets d'écho qu'on éviterait en réunissant les chanteurs à l'entrée du chœur ou derrière le maître-autel. Les maîtres de chapelle, au lieu de ranger leurs hommes en demi-cercle, d'où résulterait que chaque partie pourrait entendre ce que chantent les trois autres parties, les placent comme suit : les soprani en avant, puis les alti, puis les ténors, puis les basses. Evidemment, dans les dispositions actuelles, les derniers chantent sans savoir l'effet que produisent devant eux, les voix élevées.

Heureusement que les choristes romains ont un rare talent pour conserver le diapason tonal. Je l'attribue à leur longue habitude de chanter sans accompagnement. Sous ce rapport, les maîtrises italiennes sont bien supérieures à celles de notre pays.

On fait beaucoup de musique dans le style moderne, en l'église principale des RR. PP. Jésuites. Les puristes, à Rome, en trouvent le genre trop concertant. Je dois me ranger à cet avis quant aux solos de virtuosités. Mais il ne faut pas oublier que les Pères Jésuites sont encore à peu près les seuls religieux qui aient à cœur d'encourager la composition sacrée, et si une restauration de l'art s'accomplit, ce qui est inévitable, elle s'intronisera chez eux.

Aucun artiste n'ignore l'intérêt tout spécial que notre Saint-Père le Pape porte à la musique sacrée. On sait les mesures nombreuses que Pie IX a prises dans le cours de son long règne pour améliorer cette branche de l'art et la ramener à sa splendeur d'autrefois. Une des meilleures créations du Souverain Pontife est l'institution de l'école de chant de *San Salvatore in Lauro*. En formant les enfants, dès leur bas-âge, au service des maîtrises, en utilisant le timbre argentin et frais de leurs belles voix, en les faisant concourir aux exécutions de tous les dimanches et fêtes, on développe l'émulation dans les générations futures et la réforme suivra naturellement. Seulement, quand on veut utiliser des voix non formées, il faut faire un choix de morceaux adapté à leurs moyens physiques. Peu de partitions de l'ancienne école romaine leur seront accessibles. Ce que je dis ici est facile à démontrer. Un enfant de dix à douze ans ne saisira pas plus la magnificence du contrepoint palestrinien qu'il ne déclamera parfaitement les beaux vers du Dante ou qu'il ne comprendra la grandeur du Moïse de Michel-Ange.

Il conviendra donc que les compositeurs s'exercent à écrire, dans des conditions vocales inconnues aux maîtres anciens ou, pour mieux dire, inappliquées par eux.

Mais allons plus loin. Où est le secret de la régénération de la musique sacrée en Italie? J'ose humblement formuler une opinion à cet égard, parce que de grands artistes la partagent et me poussent à la publier.

La question est double : réforme de la musique, unification des éditions de plain-chant.

La réforme est facile à indiquer. Tout le monde en connaît les bases. Il s'agit seulement d'arriver à l'appliquer. Or, pour atteindre ce but, il faudrait fonder à Rome une grande école, dont les ramifications s'étendissent, au moyen d'écoles suffragantes, sur toutes les villes d'Italie. L'Eglise possède précisément un ordre religieux qui, pendant trois siècles, s'est fait une brillante spécialité dans la matière : c'est l'ordre des Oratoriens, fondé par S. Philippe de Néri.

Si, sous la direction des Oratoriens chargés, particulièrement de cette mission, le mouvement de restauration prenait naissance, en peu d'années les maîtrises seraient peuplées de bons exécutants, chanteurs et instrumentistes. Ces artistes connaîtraient l'esprit de nos belles cérémonies reli-

gieuses, les convenances du lieu saint, et les organistes, surtout, se rappelleraient que la Présence Réelle commande, dans le temple, le respect et la dignité.

La France possède une modeste école de musique religieuse, dirigée à Paris par M. Lefebvre-Niedermayr. Cet établissement est patronné par l'épiscopat et subside par le gouvernement. Il suffit de l'avoir visité pour comprendre les bienfaits qu'il doit procurer; cependant il est tenu par un laïc et il n'y a qu'un seul prêtre attaché au corps enseignant, le professeur de liturgie. Si donc une entreprise quasi privée a déjà pu réaliser de si bons effets, que serait-ce quand, à Rome, des pensionnaires se trouveraient sous la direction d'un ordre religieux dont les membres s'appliqueraient exclusivement à former des maîtres de chapelle, des organistes, des compositeurs?

Ce que je propose ici ne nuit en rien à l'existence des Conservatoires. Les Oratoriens n'ont jamais tenu à enseigner la musique par eux-mêmes. De tout temps ils ont recouru aux maîtres compétents et leurs salles de concert ont été, maintes fois, l'arène glorieuse où les plus illustres compositeurs n'ont pas dédaigné de descendre. Mais ce que des religieux savent mieux que personne, c'est former l'éducation des jeunes gens qui se destinent à l'art sacré, c'est diriger leur cœur, c'est leur donner le complément moral, sans lequel la foi de l'artiste s'affaiblit et, avec elle, la chaleur de l'inspiration. J'ai la conviction que la plupart des œuvres modernes manquent leur effet à l'église parce que les auteurs ne croient pas et parce qu'ils écrivent comme on le fait pour les situations imaginaires de la scène théâtrale.

Après avoir conseillé la création d'une vaste école de musique sacrée, étendue sur tout le pays par les ramifications d'écoles suffragantes, j'indiquerai aussi, en attendant, la formation de Sociétés chorales et de maîtrises libres, comme il en existe en Belgique sous le titre de cercles céci-liens. Au premier aspect on sera peut-être tenté de croire que l'aide des musiciens amateurs au jubé est plutôt nuisible qu'utile aux maîtres de chapelle. C'est une erreur.

Le chantre de profession finit toujours, à la longue, par oublier qu'il est attaché au service de la maison de Dieu. Il se familiarise avec son état et devient, souvent même, un personnage irrespectueux. Dans tous les pays catholiques on en connaît le type traditionnel. Or, c'est précisément le concours des amateurs qui le rappelle à la dignité de sa profession. L'amateur est attiré à la tribune, par dévotion d'une part, par amour de l'art de l'autre. Il ne faut au musicien gagiste que ces deux qualités pour être tout à fait à sa place, si bien entendu, il est musicien capable.

Le second point que je veux toucher, c'est l'unification des éditions de plain-chant. Je ne parle pas des livres propres, réservés, par les Souverains Pontifes à certains ordres religieux, mais du *canto fermo* en usage dans le service des paroisses. Aujourd'hui la multiplicité des systèmes est quelque chose d'incroyable. On ne saurait en faire le dénombrement, et ce serait pire encore s'il fallait tenter l'addition des livres imprimés sans système aucun. Supprimer toutes ces éditions, les *Graduale*, *Vesperale*, *Missa*, *Pontificale*, etc., etc., ne faire qu'une édition-type pour toute église latine, me paraîtrait une entreprise pour réfléchie en théorie, et irréalisable en pratique. On ne doit pas oublier que les peuples du Nord comprennent les mélodies liturgiques autrement que ceux du Midi. Il est vrai que le chant grégorien a été emprunté aux modes de l'ancienne musique des Grecs, qu'il a donc un cachet oriental. Mais la suite des siècles a créé des traditions différentes, selon les latitudes qu'habitent les nations; ces antiques usages et ces formes d'interprétation méritent le respect. Voilà pour le côté érudit de la question. — Au point de vue matériel, l'unification complète froisserait tellement les intérêts privés, donnerait lieu à tant de discussions et de querelles, que je conseille de ne jamais y penser.

La vérité se trouve, je pense, dans le juste milieu. Un certain nombre d'éditions, limité, par exemple, à celui des

écoles différentes qui se disputent le monde musical, voilà tout ce qu'il faudrait pour débarrasser nos temples du tohu-bohu qui y règne et amener l'unité désirable. Il va de soi que dans une commission internationale, nommée pour l'élaboration de cette grande œuvre, il faudrait des hommes dont la science profonde égalât le zèle et la foi des meilleurs catholiques.

En résumé, Monsieur le Ministre, il y a, à Rome, des réformés à opérer en matière de musique chorale. Il ne dépend pas du glorieux Pontife, qui a tant fait pour l'art sacré, de les accomplir. Le Saint-Père disait récemment à M. le comte de Maguelone : " J'ai fait ce que j'ai pu, le Cardinal-Vicaire s'en est mêlé aussi... Il faudrait de grands événements qui séparent la Société chrétienne de la Société profane, pour ramener la musique religieuse dans sa vraie voie ! "

II.

La célèbre Académie Pontificale de Sainte-Cécile de Rome a rendu, pendant des siècles, d'immenses services à la science et à l'art religieux. Son histoire est trop connue pour que je le résume dans ce rapport. Parmi ses membres, il y a encore aujourd'hui des musiciens d'une valeur exceptionnelle. M. Meluzzi, maître de chapelle de Saint-Pierre du Vatican, jouit, dans toute l'Italie, d'une juste renommée d'érudition. M. Capocci, maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, est un compositeur classique, correct, rompu aux artifices du contrepoint d'église, doué d'une véritable inspiration. Il m'a fait l'honneur de l'exécution d'un *Kyrie eleison*, écrit pour quatre voix dans le style *osservato*, œuvre géniale, conception des plus distinguées. Le *Laudate* de ce maître, dédié à Monseigneur l'archevêque Cattani, Secrétaire de la Congrégation du Concile, est réputé dans toute l'Italie.

La musique dans les théâtres de Rome est, en général, très bien interprétée. Les orchestres sont complets, mais les dispositions indiquées aux exécutants donnent lieu aux mêmes observations que celles que j'ai présentées sous la rubrique de Gènes. Un opéra, *la Contessa di Mons*, composé par M. le commandeur Lauro Rossi, directeur du Conservatoire de Naples, a eu sa première représentation à Rome dans le courant, de cet hiver, et a mis en relief la valeur de ses interprètes. Je parlerai spécialement de cette partition sous la rubrique de Milan.

J'aurai également à traiter, dans une autre partie de ce rapport, des orchestres militaires en Italie.

Rome possède différents critiques très distingués en matière de musique profane. Je citerai particulièrement M. le marquis d'Arcais.

Enfin, je dois, une mention spéciale à une maîtresse de chant, établie depuis de longues années en cette ville, et autrefois très connue du dilettantisme berlinois, Mme Parisotti. Cette artiste possède un talent de premier ordre. Sa belle voix de contralto, un peu passée aujourd'hui, reste cependant un organe des plus brillants. Je suis persuadé que les leçons de chant de la signora Parisotti sont de la meilleure école et doivent produire d'excellents résultats.

A continuer.

L'Art et les Artistes au Canada.

(Extrait de la *Revue de Montréal*.)

Il y a déjà longtemps qu'on applique au Canada français l'épithète de *race inférieure*. Des personnes d'une extrême bonne volonté ont voulu trouver la cause de cette appellation dans le fait que notre province a presque toujours été désignée sous le nom de

Bas-Canada. C'est pousser un peu loin l'esprit de conciliation.

On a toujours prétendu, et l'on prétend encore dire, par là, que les Canadiens-Français sont bien en arrière des autres nationalités qui vivent sur ce territoire à l'ombre du drapeau britannique. Je ne veux pas entreprendre de démontrer, dans ce court article, si l'on a tort ou raison. J'aime trop mon pays pour affirmer sans nécessité un fait qui n'est pas à son avantage ; mais, d'un autre côté, je respecte trop la vérité pour nier un état de choses dont je suis le premier à gémir. Les apparences sont contre nous et, aux yeux de la majorité, les apparences auront toujours raison. Et, cependant, nous ne sommes pas une race inférieure, bien au contraire ; mais nous occupons une position inférieure : voilà la triste réalité ! En nous qualifiant de race inférieure, on confond le rôle avec les aptitudes, l'emploi avec la personnalité ; on donne à un effet une cause qui n'est pas la sienne.

Il serait facile d'appliquer ce raisonnement sur tous les points. Pour aujourd'hui, je me contenterai de le développer, en ce qui concerne le domaine des arts. Et c'est ici, surtout, qu'il s'agit de ne pas confondre le rôle avec les aptitudes.

Il faut avouer, tout d'abord, que le Canada n'est pas un pays où les arts fleurissent ; et la province de Québec ne fait pas exception sous ce rapport. Les arts sont ici à l'état d'enfance, et je crains bien qu'il ne restent longtemps au même niveau. Pourquoi ? Est-ce le manque de talent ? Non : c'est que l'art ne trouve pas ici l'encouragement et l'appui dont il a besoin. Et la chose n'est pas difficile à établir.

Prenons d'abord la musique. Le Canada français, sous ce rapport, n'est inférieure, comme talent, ni à la France ni à l'Italie, deux pays qui sont censés n'avoir pas de rivaux en musique. Voilà une assertion qui semblera hardie, peut-être ; mais je la maintiens parce qu'elle est vraie. Nous n'avons pas les moyens de nous développer, nous n'avons pas la culture ; mais le talent existe, et dans une proportion qu'on est loin de soupçonner.

Parcourez nos campagnes et donnez-vous la peine d'arrêter aux portes de nos chaumières. Presque partout vous entendrez des voix fraîches et pures chantant, non pas avec un art consommé, mais avec ces inflexions et ce goût naturel qui, à l'oreille du connaisseur, dénotent immédiatement un talent inné, ne demandant que l'étude pour se développer et s'accroître. Ou bien, c'est le son du violon qui s'élève dans le calme du soir, — le violon est l'instrument canadien par excellence. Vous ne reconnaîtrez dans l'obscur joueur, ni un Prume ni un Paganini mais, pour peu que vous ayez le sens musical, vous ne pourrez pas vous empêcher de saisir au milieu d'une légion de notes sans expérience, une certaine distinction de phrase, une *maestria* que l'on ne rencontre pas chez nos compatriotes des autres origines. Ailleurs, c'est un modeste organiste de village qui, sur un mauvais instrument, vous fait rêver et pleurer. Il n'a pas *appris la note* ; ses études se sont bornées à quelques leçons de plain-chant ; et néanmoins, par la force du talent naturel, je dirais presque par instinct, il en arrive à produire des effets qui l'étonnent lui-même. J'ai entendu, il n'y a pas longtemps, un duo de clarinette et de violon joué par un laboureur et un ouvrier, — ce dernier était forgeron. La musique ne valait pas, sans doute, celle de Gounod ; mais, au point de vue de la phrase et de l'inspiration, elle était bien supérieure à la plupart des morceaux recherchés que l'on entend jouer dans nos salons. Je ne sais quelle grâce naturelle et quelle fraîcheur perçaient au milieu des inexpériences inséparables d'une exécution à laquelle l'étude fait complètement défaut. C'est ainsi que la beauté, chez un enfant, ressort toujours, même à travers la poussière et les habits grossiers.

Je ne parle pas ici de faits isolés ; vous rencontrez la même chose presque partout. Et si ces talents, qui surgissent de toutes parts étaient placés dans un milieu favorable ; s'il leur était donné d'entendre des œuvres de maîtres, vous les verriez croître, s'épanouir et former une magnifique couronne nationale. Où en serait Albani, si elle n'avait pas réussi à sortir de ce petit cercle dans lequel nous végétons ? A son arrivée aux Etats-Unis, son talent commence à se sentir apprécié et ouvre ses ailes. En Europe, il se trouve tout-à-fait dans sa sphère et donne la mesure de ses immenses ressources. Quant à notre appréciation, à nous, elle s'est bornée à des éloges dans les journaux ; et, lorsque la grande artiste est venue à New-York, véritable berceau de son talent, on n'a pas pu recueillir, dans les deux villes réunies de Québec et de Montréal, c'est-à-dire parmi une population de plus de deux cent mille âmes, une somme suffisante pour faire venir au Canada une troupe d'opéra dont Albani était l'étoile. Et voilà comment notre compatriote est retourné en Europe sans mettre le pied sur le sol natal.

En présence de faits semblables, comment pouvons-nous espérer que le talent indigène perce et se fasse connaître ? Et n'avons-nous pas un autre exemple frappant dans la personne de M. Calixa Lavallée, ce pianiste dont le talent a su se faire remarquer aux Etats-Unis et même en Europe ? Deux fois, il a tenté de s'établir dans son pays, deux fois l'indifférence de ses compatriotes l'en a éloigné. Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher de citer le fait que, en 1877, à Québec même, la ville artistique par excellence, un pianiste du talent de M. Lavallée, avec le concours d'un violon comme celui de Prume, n'a pas pu rassembler un auditoire assez nombreux pour défrayer les dépenses de son concert. Fatigué de lutter en vain comme pianiste, M. Lavallée tourne ses efforts vers la composition. Il a déjà écrit des pages qui resteront. Mais vous verrez que le compositeur sera forcé, encore une fois, d'aller demander à l'étranger cet appui que notre indifférence lui refuse.

Avec de semblables résultats, la carrière de l'art musical se trouve réduite à un obscur professorat qui rapporte plus de travail que d'argent.

Encore une fois, ce qui manque, ce n'est pas le talent, c'est un théâtre où il puisse se déployer. Le talent existe partout. On dit familièrement : " Grattez un Russe, vous trouverez un Cosaque ; " appliquez le même procédé à un Canadien et vous trouverez un artiste. Vous en avez un exemple dans la formation si extraordinaire du corps de musique de Beauport. Voilà des hommes de bonne volonté, de tous les âges, des cultivateurs pour la plupart, qui, un bon jour, se mettent en tête de créer une harmonie. Un jeune professeur de talent se rencontre qui s'offre à diriger leurs efforts. Moins de deux ans après, ces mêmes hommes qui ont dû apprendre l'A. B. C. de la musique, vont hardiment à Montréal, prendre part à un grand concours, et remportent un premier prix.

Un autre exemple, non moins frappant. Dans presque tous nos collèges, il existe un corps de musique, harmonie ou fanfare, que l'on appelle la bande. Les instrumentistes se remplacent nécessairement tous les trois ou quatre ans ; néanmoins la musique subsiste et fait merveille.

En 1874, lors de la grande convention nationale à Montréal le corps de musique le plus remarqué était composé d'élèves des Frères de la doctrine Catholique. Les instrumentistes n'étaient guère plus longs que leurs instruments, et les pavillons des trombones auraient pu leur servir de tentes.

J'en en finirais pas, si je voulais citer tous les traits qui s'offrent en foule à ma mémoire. Vous rencontrez à chaque pas le ta-

lent musical. Seulement, il est rare qu'il s'élève à un degré supérieur, parce qu'il est forcé, pour subsister, de s'en tenir au métier, seule condition qui lui permette de vivre, ou, pour être plus vrai, de ne pas mourir de faim.

La même chose existe pour les autres arts. En peinture, nous avons Falardeau, Bourassa, Hamel, (Théophile et Eugène,) Plamondon, Taché (Eugène et Jules,) Légaré, Huot, Rhô, sans compter une foule d'autres talents qui n'ont pas encore pu mettre leurs œuvres devant le public. Sur ce nombre, je ne crois pas qu'un seul puisse vivre exclusivement de son art : il lui faut en même temps suivre une autre carrière.

L'architecture nous offrirait également une série de noms tout aussi distingués. Pour être plus bref, je me bornerai à citer M. Baillargé, dont les travaux ont été si justement appréciés en Europe, et qui a eu l'honneur d'être nommé membre de plusieurs sociétés savantes. Nous ne le connaissons pas ; c'est encore l'Europe qui s'est chargée de nous révéler son mérite.

En somme, j'en ai dit assez pour démontrer que le talent artistique abonde chez nous. Ce qui nous manque, c'est l'encouragement du public et des autorités. Il a été plusieurs fois question de fonder un conservatoire de musique : la chose n'a jamais pu sortir de l'état de projet. Il est bien vrai que nous avons l'Académie de Musique de Québec. Cette institution a déjà fait beaucoup de bien, c'est un commencement, mais ce n'est pas assez. L'Académie, d'ailleurs, ne se supporte que par des sacrifices constants de la part des professeurs qui en forment partie. L'Etat lui donne cent piastres par année. Dans ces conditions, elle est condamnée fatalement à rester stationnaire, si toutefois elle ne finit pas par s'éteindre.

Une école des Beaux-Arts à Montréal n'a pas eu un sort meilleur.

Il semble que tout ce que nous entreprenons soit destiné à périr misérablement sous l'apathie du public. Que faut-il donc faire ?

C'est ici que la presse aurait un rôle important à remplir. Au lieu de ces tristes chicanes personnelles qui ne laissent après elles qu'une phraséologie de carrefour, que nos journaux consacrent aux arts une colonne au moins par jour ou par semaine. Que cette partie de la rédaction soit confiée à une personne compétente, chargée également de faire les comptes-rendus des séances artistiques. De cette manière, le public sera éclairé, son goût se formera. Il saura faire la distinction entre une mauvaise toile et une peinture de valeur ; entre une construction grotesque et un édifice bien proportionné. On ne le verra pas, surtout, se presser pour aller applaudir la mauvaise musique des *minstrels*, tandis que de bons artistes jouent devant les banquettes vides. La presse doit faire cela et peut le faire. Pour commencer, elle doit cesser cet affreux système de comptes-rendus faits par des personnes qui n'entendent pas le premier mot du sujet qu'elles traitent, et qui prodiguent à tort et à travers des conseils et un encens—l'encens surtout—qui font gémir les véritables connaisseurs. Tout le monde y gagnera.

D'un autre côté, ceux que la fortune a comblés de ses faveurs ont aussi un devoir à remplir. Plusieurs d'entre eux se ruinent à engager des paris sur des chevaux ou sur des Hanlan et de Courteney. Croit-on qu'il ne serait pas plus raisonnable, plus humain, de prendre cet argent pour doter quelque établissement artistique et fonder des bourses en faveur de ceux qui ont des aptitudes pour les arts ?

D'autres ne savent véritablement que faire de leur superflu :

voilà un emploi tout trouvé ; on n'a qu'à ouvrir la main et à laisser tomber.

Enfin, n'est-il pas temps que le gouvernement lui-même intervienne et fasse quelque chose pour les artistes ? Ma position me rendrait trop délicate l'étude de cette question ; je laisse à la presse la tâche de dire son mot là-dessus.

Bref, remuons-nous un peu, secouons l'apathie qui nous paralyse, et occupons dans les arts, la place à laquelle nous avons droit. On n'aura plus aucun prétexte pour nous qualifier de race inférieure : car notre place, disons-le sans fausse humilité est au premier rang.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Chant et Musique d'Eglise.

Nous publions, pour l'information de nos lecteurs et des intéressés, le troisième article de la 20ième circulaire adressée, le 25 Décembre dernier, par Mgr. l'Evêque de Montréal au Clergé de son Diocèse.

30. CHANT ET MUSIQUE.

Bien des fois, chers collaborateurs, il vous a été recommandé de ne pas tolérer dans vos églises, de musique légère, profane, théâtrale. Ce genre de musique ne peut servir qu'à déshonorer la sainteté de nos temples et à convertir nos cérémonies sacrées en des amusements mondains. La musique d'église doit être grave, sévère, noble, pieuse, il faut qu'elle porte à prier et non à danser.

Le plain-chant ou chant grégorien est à proprement parler le chant de l'Eglise : il est important, par conséquent, qu'on le cultive avec soin, dans les écoles et ailleurs. Nous aimerions beaucoup à voir chaque curé s'occuper de former dans sa paroisse, un bon chœur de voix d'hommes. Nous disons de voix d'hommes, car règle générale, nous ne reconnaissons pas aux femmes le droit de chanter dans l'église. Aussi à partir du 1er Juin, 1879, il ne leur sera plus permis de chanter dans les églises, aux grand-messes et aux autres offices publics. Cependant nous permettons que les femmes chantent, mais seules, dans les Retraites qui leur sont données, dans leurs réunions de congrégation, et à l'office de l'Archiconfrérie ou aux offices du Mois de Marie, quand il n'est pas possible de trouver des voix d'hommes en nombre suffisant, pour former un chœur convenable. Mais qu'il soit bien entendu, que les chœurs d'hommes et de femmes sont absolument défendus.

LECONS DE VIOLON.

M. François Boucher

RECEVRA, A SA RESIDENCE,

No. 484, Rue Lagachetiere,

QUELQUES ÉLÈVES POUR

LE VIOLON.

Conditions : \$3.00 par mois.

NOUVELLES MUSICALES CANADIENNES.

—M. A. Desève se faisait entendre, en concert, à Joliette, le 22 Janvier dernier.

—M. F. A. Lavoie a résigné, le 31 Décembre dernier, la charge de maître de chapelle de l'Eglise de Notre-Dame, qu'il remplissait depuis quatre ans.

—Le Révd. Messire Callixte Desrochers a pris, le 1er Janvier dernier, la direction du chœur de chant de l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Montréal.

—Il fera plaisir aux chanteurs du Gesù d'apprendre que leur messe favorite—celle de Kalliwoda, en *la*, — a été chantée à Noël par l'excellent chœur de la cathédrale St. Paul de Liège, Belgique.

—Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse la Princesse Louise honoreront de leur présence le concert qui sera donné le 10 Février, par les membres de l'Union Musicale d'Ottawa.

—Anticipant l'ordre donné par Mgr. de Montréal, dans sa circulaire du 25 Décembre dernier, les dames qui chantaient au Gesù se sont retirées du chœur de cette Eglise, le dimanche 5 Janvier dernier.

—Le dimanche 12 Janvier, 800 jeunes élèves du "Catéchisme de Persévérance" de l'Eglise St. Patrice, de cette ville, offraient un harmonium en cadeau à leur directeur, le Révd. Messire Callaghan.

—MM. Filiatrault et Tranchat ont repris, le mois dernier, la publication de l'*Echo Musical*, suspendue depuis deux ans. Cette publication se compose d'une romance, petit format, — prix 15 cents.

—Pendant le mois de Janvier, "l'Orphéon Canadien" s'est appliqué à perfectionner le chœur *les Enfants de Lutèce*, commencé en Décembre, et ajoutait, en même temps, à son répertoire, la *Tyrolienne de Van Ackere*.

—Le Dimanche 19 Janvier, fête du St. Nom de Jésus, le chœur du Gesù, nouvellement réorganisé à voix d'hommes seules, a chanté la messe dite "de Ste. Thérèse," de La Hache,—et, à l'office, le *Jesu dulcis memoria* de Sieg.

—Les Commissaires d'Ecoles protestants discutent actuellement l'à-propos d'introduire l'étude du solfège (d'après la méthode anglaise *Tonic sol-fa*,) dans leur académie de la rue Dorchester d'abord, puis, dans les autres écoles sous leur contrôle.

—La troupe "Martinez" n'a rencontré à Montréal que de rares admirateurs. L'orchestre partiel et le chœur étaient assez passables, à la vérité,—mais les principaux rôles—ceux de MM. Digby Bell et Benitz exceptés — furent interprétés d'une manière très-inférieure.

—Lundi, le 13 Janvier, Son Altesse Royale la Princesse Louise a accordé une audience à notre jeune violoniste Canadien, M. Alfred Desève. Après l'avoir entendu jouer plusieurs morceaux, elle lui a donné la permission de prendre le titre de "Violoniste de S. A. R. la Princesse Louise."

—Nos remerciements à MM. John Church & Cie., éditeurs de musique de Cincinnati, O., pour l'envoi d'une charmante barcarolle, intitulée *Welcome home little bark*, par M. G. T. Bulling. L'exécution typographique n'est pas inférieure au mérite artistique de cette composition, et en fait un morceau des plus acceptable.

EL FRESCO.

WALTZ.

By MISS EMMA SIMMONS.

The first system of musical notation for 'El Fresco' consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature is three flats (B-flat, E-flat, A-flat) and the time signature is 3/4. The music begins with a series of eighth notes in the right hand and a simple bass line in the left hand. The system concludes with a *rall.* (rallentando) marking and a *un poco.* (un poco) marking, followed by a series of chords in the right hand.

Tempo di Waltz.

The second system of musical notation continues the piece. It features a *grazioso.* (grazioso) marking. The right hand plays a series of eighth-note chords, while the left hand provides a steady accompaniment. The system ends with a double bar line.

The third system of musical notation continues the piece. The right hand continues with eighth-note chords, and the left hand maintains the accompaniment. The system ends with a double bar line.

The fourth system of musical notation continues the piece. The right hand continues with eighth-note chords, and the left hand maintains the accompaniment. The system ends with a double bar line.

The fifth and final system of musical notation concludes the piece. It features a *ff* (fortissimo) dynamic marking. The right hand continues with eighth-note chords, and the left hand maintains the accompaniment. The system ends with a double bar line and a final chord in the right hand.

3

First system of musical notation, consisting of a grand staff with treble and bass clefs. It features a complex piano accompaniment with chords and a melodic line in the treble clef.

Second system of musical notation, continuing the piece. It includes a first ending bracket and a second ending bracket, both leading to a final cadence.

Third system of musical notation, marked with a wavy line and the word "Sya" above the staff. It continues the piano accompaniment with various chordal textures.

Fourth system of musical notation, also marked with a wavy line and "Sya". It features a melodic line in the treble clef and a supporting bass line.

Fifth system of musical notation, showing a melodic line in the treble clef with some notes marked with an 'x' above them, possibly indicating a specific performance technique.

Sixth system of musical notation, concluding the piece with a final melodic flourish in the treble clef and a sustained bass line.

—M. Salomon Mazurette donnait, au Détroit, le 16 Janvier dernier, avec le concours de Mlle. Marie Anne Joly, soprano, de M. Carl Majer, pianiste, de M. Richard Luderer, violoniste, et de plusieurs de ses élèves, un grand concert populaire. Le bénéficiaire a lui-même exécuté le *Trovatore* de Gottschalk et le *Rigoletto* de Liszt.

—Le contenu du numéro double de Novembre-Décembre de la *Revue de Montréal* justifierait l'application à cette publication littéraire de l'épithète d'*artistique*; car, à part l'intéressant article de M. N. Legendre sur "l'art et les artistes au Canada," que nous reproduisons dans nos colonnes, elle contient encore une chronique musicale, aussi juste que parfaitement écrite, de M. G. Couture.

—Le mois de Février promet d'être gai à la Capitale. Déjà on y annonce le concert annuel du "Collège des demoiselles" d'Ottawa, pour le 7,—celui de l'Union Musicale, pour le 10,—celui de M. Desève, pour le 15,—puis, celui des Gardes du Gouverneur-Général, pour le 17,—tous sous le patronage distingué de Son Excellence et Son Altesse Royale la Princesse Louise.

—La troupe d'opéra anglais "Martinez," qui visitait Montréal au commencement de Janvier, annonce sur ses programmes qu'elle fait habituellement usage des excellents pianos "Guild," de Boston, à ses représentations. Ces instruments sont très-estimés ici, où ils sont parfaitement connus depuis nombre d'années. La maison A. J. Boucher en a actuellement le dépôt et l'agence à Montréal.

—"Kriss" le correspondant Montréalais de l'excellent *Music Trade Review* de New-York écrit: "Montréal possède un journal musical publié en français—le *Canada Musical*. C'est une publication mensuelle; elle a atteint sa cinquième année d'existence. Elle ne prétend pas faire de la critique, mais elle se borne à enregistrer les nouvelles musicales du pays. Comme journal artistique c'est une publication recommandable."

—A la fête de l'Épiphanie, le chœur de Notre-Dame, sous la direction du Révd. Messire Desrochers, a exécuté, avec accompagnement d'orchestre, la messe adaptée par feu Messire Barbarin à l'ode-symphonie de Félicien David, *Le Désert*.

Le même jour; le chœur de l'église St. Joseph, rue Richmond, sous la direction de M. Arthur Renaud; répétait, avec grand succès, sa messe de Noël—la deuxième de Haydn.

—Les soirées musicales et dramatiques qui ont eu lieu récemment en faveur des pauvres, à Nicolet, ont obtenu le plus brillant succès; auditoire nombreux, recettes abondantes et réussite au-delà de toute espérance des nouvelles pièces musicales et dramatiques composées pour la circonstance. Aussi l'auteur de ces charmantes pièces, M. O. de Chatillon, recueille-t-il de toutes parts les plus cordiales félicitations, auxquelles, du reste, son éclatant succès lui donne le meilleur droit.

—L'excellent chœur du Gesù, momentanément désorganisé par suite de la récente circulaire de Mgr. de Montréal, interdisant la présence des dames au chœur de chant, est—nous sommes heureux de l'annoncer—de nouveau reconstitué comme chœur à voix d'hommes, exclusivement. Il compte actuellement 32 de nos meilleurs voix, et le zèle et les succès passés de ces messieurs nous autorisent à croire que le chœur du Gesù continuera comme par le passé, à se montrer, sous tous les rapports, une organisation modèle.

—Le quatrième numéro de l'*Opinion Publique* (du 23 Janvier dernier) reproduit une gravure intéressante, représentant le jury musical, au palais du Luxembourg, examinant les partitions du *Paradis perdu* et du *Tasse*, exécutées au théâtre du Châtelet; on y remarque les portraits fidèles des grands artistes—musiciens et éditeurs contemporains suivants,—Colonne, Perrin, Cherouvrier, Gounod, Boulanger, Saint-Saëns, Leneveu, Vaucorbeil, César Franck, Ambroise Thomas, Massenet, Guiraud, — ainsi que feu F. Bazin.

—M. Salomon-Mazurette est assurément le compositeur-musicien canadien le plus fécond. Nous recevons de lui, ces jours derniers, son œuvre 107e.—un grand *aria* de concert, intitulé la "Prière du Voyageur," *the Wanderer's prayer*, — avec texte français, anglais et italien, et dédié à la célèbre cantatrice, Mlle. Marie Rose. Ajoutons que l'exécution matérielle de cette nouvelle œuvre, comme, du reste, celles de toutes les compositions antérieures de notre prolifique auteur, fait honneur à la maison Whitney & Cie, du Détroit, les entreprenants éditeurs de M. Mazurette.

—Soirée musicale des plus intéressantes, au profit de l'Église St. Henri, donnée à la salle académique des Tanneries, jeudi, le 16 Janvier dernier, par MM. Charles Labelle, (l'organisateur de la fête,) René Hudon et Octave Labelle, avec le concours de Mesdames Béliveau et Hudon, et de Mlle. Caroline Dérôme, pianistes et accompagnatrices. L'opéra comique *A Cluchy*, d'Adolphe Adam, et ses amusantes scènes comiques *la Leçon de chant*, *le Bedeau de la paroisse*, *Jean Louis* et *Jean Pierre* et autres furent interprétés de la façon la plus joyeuse et faillirent occasionner à l'auditoire une grave indisposition de fou rire.

—PUBLICATION TRÈS-IMPORTANTE.—La Maison A. J. Boucher (252, rue Notre-Dame,) a actuellement sous presse une nouvelle méthode de piano, sérieuse et classique, parfaitement graduée, en même temps que très-intéressante par le choix judicieux des études récréatives et des airs populaires et nationaux (canadiens) qu'elle renferme. L'auteur de cette excellente méthode, dont le texte est exclusivement en français, est M. G. Ludovic, le compositeur estimé d'un vaste répertoire de morceaux favoris, entre autres, de *Fleurs d'orange Valse*, *la Clochette du Couvent*, *Cavalerie légère Galop*, *Perles et Dentelles Valse*, *le Printemps*, *Valse des Patineurs*, etc., etc.

—:0:—

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

VIII.

Paris, ce 14 décembre 1878.

Le rapport de l'Académie des beaux-arts sur les envois de Rome de l'année 1878 est très sévère pour le prix de composition musicale. L'Académie constate que, chez les pensionnaires musiciens, les tendances à s'éloigner des conditions éternelles de la beauté dans l'art s'accroissent chaque année de plus en plus.

Il y a là, dit le rapport, sous les semblants d'un système savant, un parti pris de se dispenser d'un travail châtié, épuré par le goût, et par conséquent la volonté secrète d'accomplir une besogne facile.

Mais, ainsi que le fait observer M. Oscar Comettant dans *Le Siècle*, pourquoi avoir donné à ces jeunes gens le prix de Rome s'ils ne le méritaient pas?

Il est certain que de l'*Ouverture symphonique* de M. de la Nux, de *Diane et Endymion* de M. Wormser ou de l'*ouverture de Macbeth* de M. Puget je ne pourrais juger lequel est le plus ennuyeux morceau, quoique celui de M. Wormser me parait avoir une ou deux pages fort belles; mais la leçon pourrait être retournée à l'Académie des beaux-arts, on pourrait lui dire de ne pas décerner tant de prix de Rome à la légère.

* * *

Le monument de Félicien David est terminé; il ne manque plus que la statue, qu'achève en ce moment le célèbre sculpteur Chapu.

Un autre musicien français, Méhul, aura probablement bientôt son monument, grâce à l'initiative d'une personne charitable qui propose de faire tous les frais elle-même.

* * *

La musique de l'école nouvelle — je dirais presque, franco-allemande — a de la peine à s'implanter dans les goûts du public parisien. *Le Roi de Lahore* de Massenet ne se joue plus, *Polyeucte* de Gounod ne plaît guère, *La Reine Berthe* de Joncières est tombée plus bas encore que son *Dimitri*.

Franchement cela ne promet pas ? Ce qui me console un peu c'est que les allemands eux mêmes n'éprouvent pas tous le même fanatisme à l'égard de la musique de l'avenir.

C'est ainsi qu'à Vienne le *Siegfried* de Wagner, malgré une mise en scène exceptionnelle, a fait un four, mais là, un four superlatif.

Et cependant, le comité de propagande wagnérienne avait annoncé la représentation dans la ville à son de trompettes et de tambours de basque, et l'impresario de l'Opéra avait renforcé cette publicité inaccoutumée de réclames hyperboliques.

Hélas ! rien n'y a fait. Les Viennois n'ont pas mordu à six heures consécutives de musique de Wagner.

M. Jules Massenet — encore un de la nouvelle école — vient d'être nommé membre de l'Académie des beaux-arts, par 18 voix sur 34 votants.

Le jeune successeur — il n'est âgé que de trente-six ans — de François Bazin à l'Institut est un ancien élève du Conservatoire, dont il est sorti en remportant un premier prix de composition musicale. Il y est aujourd'hui professeur de composition, grâce à la protection de son ancien maître, Ambroise Thomas.

M. Massenet a dans son bagage artistique des suites d'orchestre, pour lesquelles, je ne le cache pas, j'éprouve une prédilection marquée ; puis des oratorios dont les principaux sont *Eve* et *Marie-Madeleine*. Comme œuvre, de théâtre, il a produit : *la Grand-Tante*, opéra-comique en un acte, *Don César de Bazan*, trois actes, *les Brynnies*, dont les paroles sont de M. Leconte de Lisle, enfin, *le Roi de Lahore*, qui appartient au répertoire de l'Opéra.

Nous n'en avons pas fini avec la nouvelle école. Le Ministre des beaux-arts, vient de donner 20,000 francs de subvention au Directeur M. Gros pour monter l'*Etienne Marcel* de Saint-Saëns. Nous lisons aussi dans les journaux que M. Carvalho vient de commander à M. Saint-Saëns un ouvrage en trois actes ; le poème serait très-franchement du genre de l'opéra-comique, ce qui permettra au compositeur, connu surtout par des œuvres sérieuses de la plus haute valeur, de montrer le côté spirituel de son talent, connu seulement des intimes à qui il l'a laissé deviner.

Est-ce vrai, n'est-ce pas vrai ? Après tout, M. Carvalho, qui n'a pas voulu m'affirmer que c'est un canard, ferait bien.

L. MOONEN.

CORRESPONDANCE BELGE.

(Spéciale au Canada Musical.)

XXII.

LIÈGE, CE 6 JANVIER 1879.

BRUXELLES. — Les années se suivent et se ressemblent. Celle-ci dont quelques jours à peine se sont écoulés, s'annonce sous les mêmes auspices que son aînée. Le côté musical lui aussi "suit la filière," c'est-à-dire sans rien laisser poindre à l'horizon. Que dis-je ? L'Allemagne n'est-elle pas remplie des échos les plus flatteurs — naturellement — pour Percival, la nouvelle partition que vient d'achever R. Wagner. En France n'annonce-t-on pas un, peut-être deux ouvrages nouveaux de M. Gounod, — autant de M. Saint-Saëns et de M. J. Massenet, l'académicien de 37 ans ? Cela est plein d'espérance ; en revanche cette année a mal débuté

à l'Opéra par *la Reine Berthe* de M. V. Joncières. Attendez donc ! En Belgique rien, si ce n'est un opéra-comique allemand *Fatinitza* de M. de Suppé, traduit par M. Coveliers pour les "Fantaisies Parisiennes" de Bruxelles. Le succès est franc et notre Capitale accordera certainement à ce charmant ouvrage les centaines de représentations dont Vienne et ensuite Berlin l'ont gratifié. Cela en attendant que M. Koenig le fasse goûter au public parisien.

M. Brassin a obtenu à Moscou de grands succès et nous est revenu couvert de lauriers.

Le sympathique violoniste Vivien vient d'obtenir la classe de violon à l'Académie de Mons. S'il veut s'adonner à l'enseignement c'est un commencement modeste mais comme il n'y a que le premier pas qui coûte nous le retrouverons certainement bientôt chargé d'une classe de perfectionnement dans un Conservatoire quelconque mieux on rapport avec son talent.

La seconde séance de quatuor a donné quelque prise à la critique, quoique MM. Cornolis, Jehin, Gangler et Jacobs aient joué pour la première fois à Bruxelles un quatuor de H. Vieuxtemps, et celui en si bémol (No 4) de Mozart, et qu'ils se soient adjoint M. Hasselmans, harpiste. L'interprétation des deux quatuors n'aurait pas été ce qu'elle devait être : si la chose est, rappelons à Messieurs les confesseurs que l'enfance d'une œuvre, quelle qu'elle soit, son contre toute sorte d'ennuis — M. Hasselmans, quoiqu'on possession d'un réel talent, n'a pas rencontré trop de sympathies dans la presse. Est-ce l'artiste ou son instrument qui a déplu ? Je crois que poser la question c'est la résoudre ; la harpe est passée de mode c'est incontestable, mais ne devrait-on pas plutôt encourager les derniers rejetons d'un art qui se meurt en laissant après lui toute une pléiade d'hommes illustres ? D'un autre côté le choix des morceaux a contribué au peu de succès de M. Hasselmans. Faut-il lui en vouloir de ce chef ? Certainement non. Précisément parce que son art est en défaillance, le répertoire devient de plus en plus mince et plus connu par les transcriptions pour piano qui ont été faites des principaux de ces morceaux. Il est fort malheureux qu'un virtuose soit en butte à l'insouciance pour les deux motifs que je viens d'énumérer. Et cependant il ne peut en avoir été autrement cette fois.

Au Conservatoire l'*Egmont* de Beethoven et un *Madrigril* du vieux Brugeois Waelsaut ont été goûtés. Des œuvres de MM. Mathieu, Tinol et Waolput, qui formaient le programme du "Concert National," n'ont rien ajouté au bagage artistique de leurs auteurs. Elles ont plu néanmoins.

Monsieur J. Dupont a fait entendre au 3ème Concert populaire la seconde symphonie en ré de J. Brahms. Cette œuvre magnifique avait obtenu l'année dernière au Concert Rhénan les applaudissements unanimes du public et de la presse. Il en a été de même à Bruxelles.

La Société de musique a exécuté sous la direction de M. Warnots la 1ère partie du drame lyrique *Judith* de M. Chs. Lefebvre. Ce fragment a paru très-beau et a fait manifester le désir d'une audition complète. Il sera certainement fait droit à cette demande.

ANVERS. — La Société Royale d'harmonie profitant du séjour de M. Camille Saint-Saëns en Belgique, l'avait prié d'honorer de sa présence l'un de ses Concerts. Se rendant à ce désir il y a exécuté un quintette en la mineur, et une Sonate ainsi que différentes petites pièces. On espère qu'il reviendra bientôt.

Au même local M. Jaell s'est fait entendre dans une musette de Bach, une polonaise de Chopin, une improvisation de sa composition et le 50 Concerto de Beethoven. Il est inutile de parler de sa réussite.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre philanthropique les Moncrabeautiens de Namur sont toujours des premiers. Aussi les vit-on récemment apporter leur généreux concours au concert donné au théâtre, au profit de la Crèche "Marie-Henriette." Ces Messieurs armés d'instruments de la plus haute

fantaisie, en bois, fer-blanc et carton, aux formes aussi bizarres que variées, forment un ensemble très-correct. La réussite de la soirée leur a été attribué en partie.

Le Cercle artistique, lui aussi, a donné une séance très-suivie. Le *Déluge* de M. C. Saint-Saëns a été supérieurement enlevé par l'orchestre et les chœurs sous la conduite de Mr. Samuel.

Le Cercle Grisar ne voulant pas rester en arrière, a donné son premier Concert—sous la direction de M. Huberti, ex-directeur de l'Académie de Mons. Le soliste M. Houben a exécuté sur le violon un morceau de salon de Vieuxtemps et un Rondo de Concert. Au théâtre, les artistes réunis en société avaient appelé Mme. Galli-Marié pour une représentation de *Mignon*. Son succès a été ébouriffant.

Une audition d'œuvres de P. Benoit n'a pas attiré grand monde au Théâtre Royal. Le *Roi des Aulnes*, un concerto symphonique, la belle valse de Charlotte Corday formaient la 1ère partie. La seconde était affectée aux 1er, 2d et 5e actes de *la Pacification de Gand*.

A la Société de Musique Mme. de G.ve a chanté entr'autres choses plusieurs *Lieder* flamandes de M. Waelput. Après ce compte-rendu nécessairement fort écourté, que l'on juge si Anvers est ou non une ville aussi artistique que marchande.

LOUVAIN —Noël a été solennisé à la cathédrale St. Pierre avec grand éclat. Au salut la maîtrise sous la direction de M. le Chevalier Van Elewyck a exécuté le Psaume XXIII de M. Chs. Lefèbre de Paris. C'est une œuvre imposante qui a été enlevée à l'emporte pièce par environ 100 exécutants. Le nombre des assistants s'est élevé à près de 7000.

VERVIERS a aussi ses concerts populaires. Elle les doit à Monsieur Keffer, directeur de l'École de Musique. Le premier a eu lieu il y a environ huit jours. Le programme était bien composé. Quant au soliste M. Baudot, violoniste lauréat du Conservatoire de Bruxelles, il a obtenu un succès digne de son beau talent.

LIÈGE.—La longueur de cette correspondance nous force à narrer sans détails, le mouvement musical de ce mois. Disons d'abord qu'il y a eu une séance par le Cercle des amateurs, qu'entre autres différents morceaux bien exécutés par l'orchestre nous avons applaudi de grand cœur M. Jean Lebert pianiste, dans un Adagio et Rondo de son maître, M. Et. Ledent, dans le *Symnied* de Litolff et la Villanelle de J. Raff. La distribution des prix aux Lauréats du Conservatoire a eu lieu le samedi 21 Décembre, au Théâtre Royal faite d'une salle convenable. La Symphonie italienne de Mendelssohn, un Scherzo "Macbeth" de M. S. Dupuis et l'*Alleluia* du *Messie* de Haendel formaient la partie symphonique. Les solistes étaient les meilleurs lauréats entre lesquels il faut citer MM. Fontbonne, flûtiste, et O. Dossin, violoniste.

Le 2d Concert populaire aurait presque pu être appelé national. Une symphonie en *fa* de M. Ruffer et les *Eolides* de M. César Franck, tous deux Liégeois, ont été bien reçues du public. Mlle Zoé Tilkin, également de Liège, a exécuté sur le piano un Concerto de Liszt et trois petites pièces de Chopin, Haendel et Liszt. Quant à M. Alfred Vivien violoniste, que l'on considère comme Belge quoique Français (il est né à Boulogne s. mer,) parce qu'il a fait ses études à Bruxelles et habite la Belgique, il a joué un Concerto échevelé de Paganini et la superbe Fantaisie de Wieniawski sur *Faust*. Il vient, comme je l'ai dit plus haut, d'être nommé professeur à l'Académie de Mons.

La messe de Noël, à la Cathédrale St. Paul, était celle de Kalliwoda.

Au Collège St. Servais le 28 Décembre, nouvelle audition du *Robert Bruce* du R. P. de Doss.

RIGOBERT

VIE ANECDOTIQUE DE PAGANINI.

VII.

(Suite.)

—Il n'en fait pas d'autres, et ses soixante ans ne le corrigent pas. Les femmes l'ont trop écouté, et ce sont ses succès d'intrigues qui ont autorisé messieurs de votre gentilhommerie, envieux et irrités, à le couvrir de ridicule... Considérez un peu cet individu à tête chauve, debout là-bas dans l'embrasure de la croisée : c'est un chevalier d'industrie de premier ordre, tout le monde le sait. Si l'on fouillait dans les archives de sa vie, que n'y trouverait-on pas ? Eh bien, il a le bonheur de n'avoir ni réputation ni talent. Sa nullité le sauve, personne ne songe à lui.

A ce moment, le personnage dont parlait l'artiste quitta sa place, saluant avec politesse tous ceux qui s'effaçaient sur son passage. Paganini, au contraire, lui marcha sur le pied d'une manière assez lourde pour exciter son courroux. Il n'en fut pas ainsi : le chevalier adressa ses excuses à Paganini. A la vérité, le doigt habile qui faisait vibrer un huitième de ton avec une perfection algébrique, était redoutable dans un duel : une noisette, à la distance de vingt pas, échappait rarement à la balle du violoniste. Le chevalier le savait bien.

—Vous êtes fier comme un sultan, dit O'Donoghue, à son compagnon. Vous ne daignez pas même répondre à cet homme dont vous avez écrasé l'orteil.

—Que tous les diables l'emportent ! répondit Paganini ; il m'a joliment fourbé l'autre jour à l'écarté. Le souvenir des cinq ou six mille francs qu'il est parvenu à me soustraire me fait bouillir le sang.

—Il fait sauter la coupe ?

—Oui...Et, comme l'es fripons de tous les étages, c'est son habileté qui le sauve. Plus d'un Anglais a été sa dupe ; mais nul n'a pu le lui prouver. Je ne connais qu'un seul athlète capable de lutter avec lui.

—Est-il au bal ?

—Oui, c'est ce grand jeune homme au teint basané, à l'air mélancolique et aux favoris noirs. Ce fut, je vous l'assure, une scène précieuse que la première partie d'écarté jouée par ces deux adversaires. L'un retournait toujours les rois, la main de l'autre était pleine d'atouts. Aussi, depuis cette époque, loin de renouveler la lutte, ils ont toujours été partenaires ; et malheur au pauvre diable qui leur tombe sous la main ! Ces gens là font mal à voir.

—Cher maestro, la délicatesse de perception qui vous a créé si grand artiste, vous aigrit à l'aspect des petites contrariétés de la vie, et vos nerfs sont aussi aisément impressionnables que les cordes de votre meilleur violon de Crémone. Je ne suis pas de cette étoffe-là : militaire et non artiste, tout ce qui vous affecte m'effleure à peine ; j'aime au contraire ces rudes contrastes de la vie pour les étudier : les fripons font l'éducation des hommes sages ; physiologiquement, ils sont utiles à l'humanité. J'ai l'habitude d'user du fripon comme Mithridate usait des poisons.

—Tant mieux pour vous ; ce degré de philosophie et d'insensibilité m'est inconnu. Dans la société, composé de gens qui se disputent un peu d'argent, des titres et quelques jouissances, je me sens blessé au cœur chaque fois qu'une main trop habile soustrait les pièces d'or de mon gousset... Vous vous en moquez ; moi, je m'en plains. Je prendrais volontiers au collet l'homme qui a la main dans ma poche. Ici, à Boulogne, où les gens de probité sont en minorité, les airs d'arrogance des chevaliers d'industrie me fatiguent, et mon humeur est sans cesse irritée de leurs manœuvres démoniaques.

Pendant que Paganini débitait cette tirade, son œil noir scintillait dans ses orbites caves, et un frémissement ironique ébranlait les cartillages de son nez, dont la forme historique avait quelque chose de si étrange.

Un officier français, vêtu en bourgeois, à la physionomie sévère et énergique, mais calme et distinguée, entra dans le bal, s'approcha de Paganini et lui serra la main. Soudain un sourire aimable et cordial brilla sur les traits bizarres de l'artiste: ce visage maigre, sec et crochu, s'embellit comme par enchantement.

— Quel est ce monsieur ? lui demanda O'Donoghue. Ses moustaches épaisses et ce petit coin de ruban rouge qui se montre si modestement à sa boutonnière, m'annoncent un officier français... A la simplicité de sa mise, je gagerais que c'est un homme comme il faut.

— Et vous ne perdriez pas à la gageure... Le Baron Br... mérite cette qualification tant prodiguée. Brave comme son épée, jadis chef d'escadron dans la garde impériale, il se retira du service après Waterloo, à la chute de l'Empire. Il a conservé vivante au fond de son cœur l'image du grand homme, auquel toute son âme est à jamais attachée. Pour la noblesse de caractère et la fermeté, personne ne l'emporte sur le baron Br... Examinez ce front haut, s'élargissant sur la cime, se creusant vers la tempe, et ces deux saillies anguleuses révélant la vivacité de l'esprit, cette bouche grande, mais riante, et ces yeux qui étincellent, profondément enfouis dans leurs orbites. A mon avis, cette laideur est très-belle. Sa conduite a rempli les promesses de sa physionomie. Le baron a renoncé à son avenir; son dévouement est chose admirable et bien rare aujourd'hui. Mais la foule nous presse, la chaleur est insupportable dans ces salles, mes nerfs souffrent, sortons... l'air extérieur me fera peut-être du bien.

—:o:—
VIII.

Byron et Paganini.

—:o:—

Remontons maintenant à l'année 1824, à l'époque où Paganini remplissait l'Italie du bruit de ses aventures plus encore que de son prodigieux talent. Nous sommes à Florence, la somptueuse, l'élégante cité des Médicis; Florence, si riche en monuments, en chefs-d'œuvre; Florence, qui, toute déchue qu'elle est, conserve encore de si précieux vestiges de son ancienne splendeur.

Le mois de mars avait ramené les beaux jours; sous l'influence du soleil méridional, la sève fermentait, la terre s'était parée d'une luxueuse végétation, les arbres se panachaient de verdure. Aussi les promenades qui entourent la ville étaient-elles remplies ce jour-là d'une foule d'élite, joyeuse, bruyante et parée; l'aristocratie florentine s'y trouvait représentée par quelques centaines de jeunes et charmants cavaliers et un essaim de jolies femmes.

Mais laissons là ces groupes si ravissants, si animés, où circulent les bons mots, où la joie étincelle; détournons nos regards du magnifique tableau, du brillant spectacle qu'offre cette foule de merveilleuses et de dandys, et suivons-nous à bas à droite dans ce sentier détourné, solitaire, et dont le gazon, toujours vert, n'est jamais foulé par les aristocratiques habitants de la cité.

Là, votre attention sera vivement excitée par l'aspect de deux promeneurs à la physionomie étrange, exceptionnelle. L'un est un homme jeune encore; mais, à voir ses traits flétris et son front sillonné de rides, vous diriez déjà un vieillard.

Une indéfinissable expression de dédain et d'ironie erre sur ses lèvres, il a dans son regard quelque chose de satanique, dans ses poses et dans les inflexions de sa voix, quelque chose de découragé, de triste et d'amer, vous

devinez, en regardant cet homme, que le scepticisme et le doute ont ravagé son âme, que les passions ont usé sa vie.

L'autre est plus jeune, plus enthousiaste. Il y a chez lui toute la fraîcheur des premières illusions; il y a dans ses yeux de la joie, de la passion... il est facile de voir que le désenchantement n'a pas encore passé par là...

— Byron, disait ce dernier à son compagnon, vous paraissiez triste et mélancolique, qu'avez-vous donc? Vous qui naguère remplissiez l'Italie du bruit de vos aventures romanesques, vous qui aviez le privilège d'éblouir, d'étonner la fleur de nos élégants et l'élite de nos lovelaces par l'excentricité de vos goûts, le luxe de vos cavalcades et la rapidité de vos conquêtes, vous voilà tout à coup devenu un espèce de reclus et d'ermite; en vérité vous êtes méconnaissable, m'expliquerez-vous cet étrange changement?

— Mon cher ami, je n'ai qu'un seul mot à vous répondre, cette vie de dissipations, de plaisirs, d'orgies, que j'avais embrassée pour me soustraire aux inquiétudes de mon esprit et aux tourments de mon imagination, cette vie m'était devenue insupportable, j'avais fini par n'y plus trouver que dégoût et ennui.

— Mais l'art, la poésie la gloire, peuvent vous offrir de belles compensations.

— La poésie, mon cher, ne m'a guère valu jusqu'ici que des inimitiés et des injures, et chacun des écrits qu'il vous plaît d'appeler des chefs-d'œuvre, n'a servi qu'à exciter autour de moi les bourdonnements destructeurs de la médiocrité et de l'envie; quant à la gloire, quant aux suffrages de la postérité, cela est acheté par tant de dégoûts, qu'il eût bien mieux valu rester toujours obscur.

— Byron, vous êtes aujourd'hui bien décourageant et bien sombre.

— Comme vous le serez vous-même quand vous aurez sondé les réalités de la vie. Aujourd'hui, les applaudissements du monde, la popularité, la fortune, vous paraissent des choses bien désirables; eh bien! quand, à force de travail et de génie, vous aurez conquis tous ces avantages, quand vous aurez goûté ces prétendus biens, vous vous trouverez promptement rassasié; tout cela laissera un vide affreux dans votre âme, et vous secouerez tristement la tête en disant comme moi; "A quoi bon tant d'efforts pour arriver à la satiété et au dégoût?"

En disant ces mots, Byron serra la main de son jeune ami et s'éloigna.

Quelques jours après, l'illustre poète partit pour la Grèce et chercha, dans les luttes ardentes dont cette contrée était alors le théâtre, une diversion à l'ennui qui le rongait. On sait quelle part active il prit à cette guerre mémorable qui excitait au plus haut degré l'attention de l'Europe et du monde. On sait enfin qu'il y finit noblement son orangeuse vie.

Quant à Paganini, il commença dès lors ce brillant pèlerinage dont nous avons raconté les plus curieux incidents, et qui devait aboutir à une misérable spéculation industrielle, où allaient se jouer la fortune et la vie de l'artiste.

—:o:—
IX.

Séjour de Paganini à Paris.

—:o:—

En 1837, le grand virtuose arrive à Paris, accompagné de son fils. Il venait alors de Turin. Son séjour dans notre capitale, ne devait pas être de longue durée. Paganini avait l'intention de se rendre à New-York, d'où on lui avait fait des offres merveilleuses. Le directeur des théâtres de l'Empire-City lui assurait une somme énorme, et, d'après des calculs réduits à leur plus simple expression, il ne s'a-

gissait rien moins que de réaliser deux millions de bénéfice. On devait fréter un navire tout exprès pour venir chercher à Brighton l'illustre violoniste et le porter en Amérique.

Nous avons en outre les mains les lettres du directeur américain, et tout nous porte à croire que Paganini serait passé dans le Nouveau-Monde, si une circonstance imprévue et l'état de sa santé ne l'eussent arrêté.

Paganini était depuis peu de temps à Paris; quelques personnes conçurent le projet d'exploiter cette vaste réputation. On imagina de créer un casino à l'instar de ceux d'Italie et d'Allemagne. C'était l'époque où tout se faisait par sociétés ou commandite. Une société se forma donc pour élever, dans une des rues les plus belles de la grande cité, la *Chaussée-d'Antin*, un établissement que tout Paris a vu plus tard, et qui, depuis, a subi toutes sortes de vicissitudes. Quelques-uns des entrepreneurs connaissaient Paganini, et ils songèrent à le faire servir d'enseigne à leur entreprise. C'était, en effet, un patronage qui devait éveiller l'attention du monde entier et faire jaillir des fleuves aux flots d'or. Paganini fut donc circonvenu; on le pria et supplia d'entrer dans la spéculation; on lui fit entrevoir une nouvelle fortune, une immense gloire à conquérir; c'étaient là deux puissantes raisons pour enflammer son amour-propre. On le décida, mais non sans peine pourtant, à donner à la fois son nom et son argent.

Personne n'a connu le *Casino* tel qu'il avait été projeté; on a vu que la magnificence de ses salons, et on n'a assisté qu'à des concerts sans importance ou à des bals masqués; ce n'était pas là sa destination. Le *Casino Paganini*, tel que le plan en avait été fait, devait être le palais de toutes les aristocraties de l'Europe, qui auraient trouvé au milieu de cet Eden terrestre toutes les jouissances, tous les raffinements qu'ont produits l'art moderne de la civilisation. On devait compter au nombre des sociétaires, des princes français et étrangers, et c'est en présence de cette société d'élite que Paganini allait renouveler ses prodiges.

Il ne fallait rien moins qu'une entreprise aussi grandiose pour séduire Paganini, lui qui avait reçu les hommages de tout ce qui portait un nom célèbre en Europe, lui à qui on avait jeté l'or à pleines mains, lui enfin qui possédait, de splendides châteaux en Italie, des palais et des villas comme on possède seuls les princes et les grands seigneurs.

Le voilà donc installé dans son Casino de la *Chaussée-d'Antin*. Ses beaux rêves, hélas! s'évanouirent bien vite! Le Casino devait mourir en naissant, ou plutôt ne jamais arriver à la vie éblouissante qu'on avait rêvée pour lui.

Paganini, qui vivait presque toujours seul et enfermé après avoir été traîné pendant plusieurs mois de déceptions en déceptions, ouvrit enfin les yeux et s'aperçut un peu trop tard que le Casino n'existait pas, qu'il n'avait jamais existé. Il venait de jeter dans le gouffre de la société en commandite son nom populaire et cent mille francs. Quelle cruelle désillusion pour cette tête exaltée, qui s'était créé dans son imagination un nouveau monde de merveilles! Ce revers, qui lui causa tant de sollicitude jusqu'à sa mort, ne fut pas la seule calamité qui l'atteignit. Alors commença à se développer chez lui cette cruelle maladie qui acheva de lui enlever la voix et finit par l'entraîner lentement au tombeau, après lui avoir fait éprouver d'affreuses souffrances.

On ne saurait se faire une idée des tourments et des tribulations de toute nature que le désastre du Casino causa à Paganini. Cet homme d'une nature fiévreuse, facilement irascible, qui avait été emporté presque malgré lui dans une spéculation déplorable, qui avait taché son nom et perdu cent mille francs, qui avait renoncé à la fortune nouvelle que lui promettait son voyage aux Etats-Unis, cet homme devait croire qu'on n'aurait plus rien à lui demander, et le voilà tout à coup entraîné dans un labyrinthe de procès civils, commerciaux, correctionnels et criminels. Il se vit

exposé à des visites domiciliaires, à des dénonciations, à des attaques personnelles, à des calomnies publiques. Enfin, il fut forcé de quitter la France pour échapper à une condamnation pécuniaire provenant de son concours dans la spéculation du Casino.

Paganini est resté dans cette triste condition jusqu'en 1839, et ce n'est que pour se débarrasser des cruelles inquiétudes causées par les amères désillusions qui aggravaient la maladie dont il était frappé, qu'il s'était d'abord réfugié à Marseille. On aurait peine à croire combien de gens d'affaires Paganini a employés dans ses procès de toute sorte. Il a eu six avocats, autant d'avoués, plusieurs agréés au tribunal de commerce, nous ne savons combien d'huissiers; enfin, huit ou dix agents d'affaires particuliers. Tout cela lui a coûté autant d'argent qu'il en avait perdu dans le Casino. Il faut dire que Paganini était d'une extrême méfiance, et que le moindre mot lancé sur un de ses conseils par les intrigants dont il se laissait entourer suffisait pour le faire changer à l'instant d'avocat, d'avoué, etc., etc.

A continuer.

—:O:—
VIENT DE PARAITRE
ET EN VENTE

Chez l'Editeur, A. J. BOUCHER, 252, rue Notre-Dame,
La deuxième Edition, augmentée de 66 pages,

DU
REPertoire DE L'ORGANISTE,
DE

J. BTE. LABELLE.

Prix du Répertoire, solidement relié en toile, \$6.00 net,
[comptant,
" " port à la campagne compris, \$6.16 net.
" " [comptant.

—:O:—
Abonnements reçus dans le cours du mois.

—:O:—
Pour Janvier 1878-79.—M. Chs. Payette.
Pour Mai 1878-79.—Mlle. Clara Le Testu, — Les Couvents de Oakland, St. Jean Dorchester, — Le Révd. M. G. R. Fraser, — MM. Degezelle, Eug. Dupuis, Sauvé, Lamontagne, L. Ph. Sylvain, Labadie, M. Saucier.
Pour Janvier 1879-80. — Mdes. J. J. Ross, M. P. Guy, — Mlles. M. L. Routier, D. Vaillancourt, H. Bellisle, D. Martel, Alph. Charland, A. Bourque, — Révdes. Ss. Bourrassa et Roy, — Les R. R. M. M. Demers, F. X. Bouvier, — MM. Jos. Hurtubise, Meunier, G. La-Ruc, Jos. Chaffers.

C. J. CRAIG,

Accordeur et Réparateur de Pianos,

265, RUE NOTRE-DAME,

—:O:—
Pianos accordés et réparés à court avis et à des prix très-modérés.

CALENDRIER MENSUEL

Et Guide des Organistes et Directeurs de Choeurs, pour les Offices des DIMANCHES ET FETES.

FEVRIER. (Continué)

DATES	FÊTES RELIGIEUSES.	ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES ET NATIONALES.
10 L.	St. Scholastique	Cession du Canada à la Grande-Bretagne, 1763.
11 M.	St. Benoît: (40 h. <i>Hôpital-Général de Montréal.</i>)	Naissance de M. E. Grétry; à Liège, 1741.
12 M.	St. Raymond de Pennafort.	Constitution du Bas-Canada suspendue, 1838.
13 J.	St. Martinien: (40 h. <i>St. Scholastique</i>)	Naissance de J. L. Terry, à Liège, 1816.
14 V.	St. Valentin.	Naissance de C. W. von Gluck, à Wiedenwang. 1712 (?)
15 S.	St. Véronique. (40 h. <i>Sacré-Cœur, rue Ontario.</i>)	Première représentation du <i>Premier jour de bonheur</i> , d'Auber, à Paris, 1868.

16. D. Sexagesime. Semi-double. (54.) Messe des Dimanches de l'année. Vêpres du Dimanche, (122.) Suffrages, (51.)
Après la St. Vierge, St. Joseph, *Ecce v. Gloria*, (331.) Puis, *Petrus*, (52.)

17 L.	St. Sylvain. (40 h. <i>St. Paul.</i>)	Naissance de Henri Vieuxtemps, à Verviers, 1820.
18 M.	St. Siméon.	Naissance de N. Paganini, à Gènes, 1784.
19 M.	St. Conrad. (40 h. <i>Soulanges.</i>)	Naissance de Adelina Patti, à Madrid, 1843.
20 J.	St. Eucher	Naissance de C. A. de Bériot, à Louvain, 1802.
21 V.	St. Pépin. (40 h. <i>Terrebonne.</i>)	Naissance de Carl Czerny, à Vienne, 1791.
22 S.	La Chaire de St. Pierre à Antioche.	Première représentation de <i>Cendrillon</i> , de Nicolo Isouard, 1810.

23. D. Quinquagesime. (40 h. *Notre-Dame de Montréal.*) semi-double. (56.) Messe des Dimanches de l'année. Iros.
Vêpres de St. Mathias, (321.) Mémoire du Dimanche, *Stans*, (123.)

24 L.	St. Mathias, Apôtre.	Première représentation du <i>Roman d'Elvire</i> , de A. Thomas, 1860.
25 M.	St. Pierre Damien. (40 h. <i>Collège de L'Assomption.</i>)	Première représentation du <i>Faust</i> , de Gounod, à Bruxelles, 1861.
26 M.	LES CENDRES. (58.)	Mort de Guisepppe Tartini, à Padoue, 1770.
27 J.	St. Léandre. (40 h. <i>Lanoraie.</i>)	Mort de Jules Godefroid, à Paris, 1840
28 V.	SS. Romain et Lupicin.	Première représentation de <i>Joconde</i> , de Nicolo, 1814.

Consacre à St. Joseph.

MARS.

Ce mois a 31 Jours.

Mars, primitivement le premier mois, institué par Romulus qui prétendait descendre du dieu Mars, auquel il consacra ce mois.

1 S.	St. Aubin. (40 h. <i>St. Janvier.</i>)	Naissance de Frédéric Chopin, à Zalazowawola, 1809.
2. D. I. du Careme. Semi-double. (62.) Messe du Careme. Vêpres du jour, (125.) Suffrages, (51, 331, 52.)		
3 L.	St. Cunégonde. (40 h. <i>Boucherville.</i>)	Mort du célèbre violoniste Viotti, 1824.
4 M.	St. Casimir	Première représentation du <i>Mariage impossible</i> , de Grisar, à Bruxelles, [1833.
5 M.	(<i>Quatre-temps.</i>) St. Phocas. (40 h. <i>St. Etienne.</i>)	Naissance de Alfred Jaëll, à Trieste, 1833.
6 J.	St. Colette, ou Nicole.	Première représentation des <i>Diamants de la Couronne</i> , d'Auber, 1841.
7 V.	(<i>Quatre-temps.</i>) St. Thomas d'Aquin (40 h. <i>Repentigny.</i>)	Naissance de Victor Massé, à l'Orient, 1822
8 S.	(<i>Quatre-temps.</i>) St. Jean de Dieu.	Naissance de Jenny Lind, 1820.

9. D. II. du Careme. (40 h. *St. Patrice de Montréal*) Semi-double (70.) Messe du Careme. Vêpres du jour, (123.)
Mémoire des 40 Martyrs, *Isidorum*, (516,) v. *Lactamini*, (515.) Suffrages, (51, 331, 52.)

